

*Initiatives ministérielles*

réduire les dépenses, s'attaquer au déficit, rendre le gouvernement plus efficace. C'est ce que nous faisons.

Chaque fois que nous présentons une mesure pour essayer d'accroître l'efficacité, pour essayer de mieux gérer les choses, intervient ce groupe qui prétend à qui veut l'entendre que le déficit est important. Il pense que la dette est importante. Il veut l'augmenter. Il ne veut rien supprimer, rien changer. Laissons les choses telles qu'elles sont. Chaque jour, à la période des questions, l'opposition demande: «Pourquoi ne consacrez-vous pas plus d'argent à ceci ou à cela.»

Ce sont des faux jetons. Ils disent qu'ils ont un programme, mais leur programme ne consiste qu'à dépenser et à emprunter toujours plus et, je suppose, à toujours imprimer des billets. Avant que nous n'ayons pu nous en rendre compte, nous serons dans une situation semblable à celle de l'Argentine.

Voyons un peu ce projet de loi. Je l'ai examiné en comité. Des fonctionnaires du gouvernement, venus témoigner, ont parlé de l'argent qu'ils espéraient faire épargner aux contribuables grâce à ce projet de loi. Pas tellement, mais un peu. Comme on le mentionne dans la partie sur les prêts aux étudiants, on cherche à faire courir plus tôt les intérêts sur les prêts aux étudiants. Ces intérêts ne courent pas immédiatement, mais seulement quand les étudiants ont terminé leurs études. Les étudiants ne bénéficient plus d'une période de grâce de six mois. Ils doivent payer les intérêts sur leurs emprunts. Ils ne remboursent rien pendant six mois, mais ils accumulent des intérêts. Il y a là des coûts, et cela représente une économie importante pour le gouvernement. Nous ne pouvons continuer d'assurer gratuitement des programmes et espérer réduire les coûts du gouvernement.

Ce projet de loi porte également sur certains droits à payer. Le comité étudie actuellement le projet de loi sur les lobbyistes, qui prévoit l'imposition, aux lobbyistes professionnels, de droits qui seront fixés par règlement.

Administrer un programme de lobbying coûte environ 450 000 dollars par an. Ce n'est que faire preuve de réalisme que d'exiger des lobbyistes professionnels qu'ils assument les frais de supervision du programme de lobbying. Nous nous attendons à ce que les banques paient les frais de supervision des banques, tout comme nous nous attendons à ce que les syndicats qui veulent être supervisés assument les frais correspondants, que les compagnies aériennes paient les droits d'atterrissage, etc.

Quelqu'un doit assumer ces coûts, et je ne vois pas pourquoi les personnes qui gagnent leur vie en faisant du lobbying auprès du gouvernement n'assumeraient pas les frais nécessaires pour la réglementation de leurs services.

La réduction des coûts est un autre aspect de ce projet de loi, qui réduit les coûts pour le gouvernement en diminuant les traitements du premier ministre et des autres ministres. Il ne s'agit pas d'une somme énorme, mais de 80 000 ou 90 000 \$ par année et c'est ça qui importe compte tenu de la situation économique de ce pays.

Permettez-moi de parler quelques instants de la section du projet de loi qui touche les prêts aux étudiants. On a laissé entendre que les étudiants n'ont pas pu défendre leur position. Ce n'est pas le cas. Toutefois, je voudrais préciser, que pas une seule organisation étudiante n'a produit un mémoire, n'a fait une suggestion ou présenté une idée quant aux amendements qui pourraient être apportés, dans les limites des contraintes financières de ce gouvernement et des dispositions du budget adopté par cette Chambre, afin que le projet de loi soit éventuellement modifié par le comité et qu'il soit plus conforme à leurs préférences lorsqu'il serait à nouveau présenté à la Chambre. Pas un seul mémoire, pas une suggestion, aucun écrit sauf quelques lettres où l'on disait: «Nous aimerions témoigner.» Pourquoi voulez-vous vous présenter devant le comité? Dites ce que vous voulez faire valoir; vous avez eu un an pour vous préparer. Nous avons présenté le budget il y a un an déjà.

Ils n'ont rien présenté; pas un seul document, aucune idée, aucune explication, rien. Par conséquent, puisqu'il n'avait rien reçu, le comité a décidé qu'il avait autre chose à faire et qu'il devait adopter le projet de loi et c'est ce qu'il a fait.

L'opposition n'a pas apprécié cette motion et elle est sortie; elle a quitté le comité. Elle n'a pas proposé d'amendement au comité, jamais de la vie. Elle n'a présenté aucun amendement qui aurait changé le projet de loi. Elle n'a fait aucune suggestion. Nous sommes donc allés de l'avant et avons adopté le projet de loi. Nous n'avons rien vu de fautif dans ce projet; il nous a fallu peu de temps pour l'adopter. Il est bien évident que nous l'avons adopté; c'était notre travail, c'est la raison pour laquelle nous participions aux travaux du comité et c'est ce que nous devons faire. Nous avons étudié le projet de loi point par point et nous l'avons adopté.